

Newsletters N° 8

Newsletter

Posté par : admin

Publié le : 07/03/2014 12:30:00

Les derniers actualités de votre résidence

Le taux d'occupation à ce jour est de 92%.

Les travaux pour la mise en place de Hublot LED sur l'ensemble des bÃ¢timents ont Ã©tÃ© votÃ©s lors de l'assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale du 03/07/2013. Ils ont Ã©tÃ© Ã©alisÃ©s par la sociÃ©tÃ© MAGNE et PALMER et sont terminÃ©s depuis le 19/02/2014.

La rÃ©union du conseil syndical du 29/08/2013 est la suivante : Mr.Batissou , Mr Cot , Mme Sacrez , Mr Peres ,Ã Mme Dewez , Mr Lameiras, Mr Vilo, Mme Gadras, Mr Berrouba, Mr Brian , MrÃ Tolleneer .

Zoom sur Les troubles de voisinage

Il est Ã©galement prÃ©ciser la destination des parties privatives (habitation, activitÃ© professionnelle libÃ©rale ou commerciale...) et les conditions de leur jouissance.

En outre, il est habituellement prÃ©cisÃ© dans le rÃ©glement que les membres de la copropriÃ©tÃ© doivent s'abstenir de causer un trouble ou une gÃ¢che Ã leurs voisins.

En outre, il est habituellement prÃ©cisÃ© dans le rÃ©glement que les membres de la copropriÃ©tÃ© doivent s'abstenir de causer un trouble ou une gÃ¢che Ã leurs voisins.

Le copropriÃ©taire est libre de donner son bien Ã bail, le locataire doit, lui aussi, se conformer aux prescriptions du rÃ©glement de copropriÃ©tÃ© et plus

Il est Ã©galement prÃ©cisÃ© dans le rÃ©glement que les membres de la copropriÃ©tÃ© doivent s'abstenir de causer un trouble ou une gÃ¢che Ã leurs voisins.

Les juges apprÃ©cient souverainement le caractÃ¨re anormal du trouble (bruit, odeur, abaissement d'un chemin...) et son lien avec le prÃ©judice invoquÃ©.

Le syndicat de copropriÃ©tÃ© ainsi que le syndic des troubles ont en droit de poursuivre le locataire pour des troubles mais Ã©galement les copropriÃ©taire-bailleur.

En outre, il y a lieu que l'existence du trouble qui est Ã l'origine du trouble de jouissance est Ã©tablie dans son fait, le copropriÃ©taire bailleur doit en rÃ©pondre.

Les tribunaux ont toujours disposÃ© de plusieurs moyens pour sanctionner le locataire qui trouble la tranquillitÃ© du voisinage.

On pourrait s'appuyer sur des rÃ©gles d'ordre gÃ©nÃ©ral relatives au trouble de jouissance tel que l'article 1382 du Code civil qui fait obligation au locataire de payer

le prix du bail mais aussi de faire usage des lieux "en bon pÃ©re de famille".

On pourrait s'appuyer sur l'article 1714 du Code civil qui sanctionne le non respect par le locataire de ses obligations par lesquelles figure la jouissance paisible des lieux.

des bailleurs complaisants ont Ã©tÃ© renforcÃ©es.

1729 du Code civil).

Par ailleurs, des dispositions particuliÃ©res sont venues complÃ©ter le droit des baux d'habitation.

En plus d'une clause d'habitation pour non paiement des loyers, des charges ou pour Ã©chec de souscription d'une police d'assurance locative, il est Ã©galement

possible d'insÃ©rer dans le bail une clause visant Ã garantir le non-respect de l'obligation d'usage pendant tout le terme du bail.

voisinage contrÃ©lÃ© par une dÃ©cision de justice (Art. 6-1 de la loi du 6 juillet 1989).

de plein droit, prÃ©vue au bail et donc ayant valeur contractuelle, doit s'appliquer.

occupant de ses locaux cause aux tiers (Art. 6-1 de la loi du 6 juillet 1989).

Pour ces raisons, Ã©tant la mise en demeure et l'action en Ã©limination du bail.

Faute de mettre en Ã©chec les mesures dont il dispose, le bailleur engage sa responsabilitÃ© vis-Ã-vis du preneur d'un rÃ©sultat Ã©chouÃ©.

solliciter la rÃ©siliation du bail, il faut souligner que la jurisprudence a maintes fois admis une telle action. En consÃ©quence, les bailleurs doivent se montrer particuliÃ©rement vigilants lorsqu'ils ont Ã©tÃ© avisÃ©s de troubles de voisinage provoquÃ©s par leur locataire.

News du groupe Sporting

Sporting Promoteurs a le plaisir de vous prÃ©senter son nouveau programme immobilier. Trouver : SPORTING VILLAGE 6, Ã©quipÃ© en loi Cduf et en accession Ã la

propreÃ©tÃ©.

17 logements disponibles du T1 au T5 Ã

Pour tout renseignement venez nous contacter au 05 34 60 50 70 ou par mail Ã contact@sportinggreen.fr